

Image not found or type unknown



Demission lors d'un conges parental

Par **souris_old**, le **11/08/2007** à **15:28**

BONJOUR
Je suis actuellement en congés parental mais je souhaiterais y mettre fin et
demissionner de l'entreprise avec laquelle je travaillais.
Je dois en effet intégrer une nouvelle
entreprise au 1er septembre 07.
Mes questions sont:
Dois-je réaliser un préavis si je suis
en congés parental? rnsi oui quelles seraient les conséquences si ce préavis n'étaient pas
respecté?
Dois-je respecter un délai pour l'envoi de ma lettre de démission?.
MERCI.